



ATTESTATION DE TRAVAIL DURANT LES VACANCES SCOLAIRES ETE 2026

POUR BÉNÉFICIER D'UN ACCUEIL DE LOISIRS 3/12 ANS
DE LA VILLE D'ANTIBES JUAN LES PINS

Périodes concernées :

JUILLET

du lundi 06 au vendredi 10 juillet 2026
du lundi 13 au vendredi 17 juillet 2026
du lundi 20 au vendredi 24 juillet 2026
du lundi 27 au vendredi 31 juillet 2026

AOÛT

du lundi 03 au vendredi 07 aout 2026
du lundi 10 au vendredi 14 aout 2026
du lundi 17 au vendredi 21 aout 2026

Je soussigné(e) :

Responsable au sein de l'établissement / entreprise / société

Fonction occupée :

Atteste

L'employé(e) Madame / Monsieur

exerce une activité professionnelle au sein de notre structure sur la période :

Du 06/07/2026 au 10/07/2026

Du 03/08/2026 au 07/08/2026

Du 13/07/2026 au 17/07/2026

Du 10/08/2026 au 14/08/2026

Du 20/07/2026 au 24/07/2026

Du 17/08/2026 au 21/08/2026

Du 27/07/2026 au 31/07/2026

OU

En tant qu'autoentrepreneur, j'atteste être en activité professionnelle au sein de mon entreprise :

Du 06/07/2026 au 10/07/2026

Du 03/08/2026 au 07/08/2026

Du 13/07/2026 au 17/07/2026

Du 10/08/2026 au 14/08/2026

Du 20/07/2026 au 24/07/2026

Du 17/08/2026 au 21/08/2026

Du 27/07/2026 au 31/07/2026

Fait à :

Le

Signature et cachet :

- Une attestation doit être fournie pour chaque parent si deux responsables légaux sont déclarés sur le dossier famille de l'enfant.
- Lors de la demande de réservation en ligne, les autoentrepreneurs doivent joindre un KBIS (ou attestation RNE) de moins de 6 mois. Sans KBIS ou immatriculation RNE et la présente attestation complétée, tamponnée et signée, la demande de Reservation ne sera pas recevable.
- Document à transmettre **EN LIGNE UNIQUEMENT** au moment de la demande de réservation **SUR LE PORTAIL FAMILLE**.